



La Fondation pour la mémoire de l'esclavage appelle la France à agir en réponse à la résolution de l'ONU reconnaissant la traite et l'esclavage comme plus grave crime contre l'humanité.

Le 25 mars 2026, à l'occasion de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, l'assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution proposée par le Ghana portant « qualification de la traite des Africains réduits en esclavage et de l'esclavage racialisé des Africains de plus grave crime contre l'humanité ».

Cette déclaration a été adoptée par 123 voix pour, 3 contre (Argentine, États-Unis et Israël) et 52 abstentions parmi lesquelles la France dont l'ambassadeur a rappelé le rôle pionnier à travers le vote de la loi Taubira du 21 mai 2001 portant reconnaissance de la traite et l'esclavage comme crime contre l'humanité, et la création de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage en 2019.

La déclaration votée souligne les injustices majeures (ruptures culturelles, exploitation économique, racisme et discriminations...) que continuent de provoquer les torts causés par la traite et l'esclavage, et invite les États Membres, individuellement et collectivement, à engager un dialogue inclusif et de bonne foi sur la justice réparatrice.

La Fondation pour la mémoire de l'esclavage rappelle l'importance de la notion de crime contre l'humanité, dont on retrouve l'esprit dans la première abolition de l'esclavage, qualifié alors, en 1794, de « crime de lèse-humanité », et relève que c'est l'universalité de ce concept qui lui confère sa force et sa portée, tant sur le plan juridique que symbolique. Chaque crime contre l'humanité est singulier et tous portent la même atteinte à ce qui nous réunit en tant que membres de l'espèce humaine.

Dans son examen de la traite des Africains réduits en esclavage et de l'esclavage racialisé des Africains, la résolution pointe quatre réalités qui ne peuvent être ignorées :

- L'importance historique de la traite et de l'esclavage colonial
- L'importance des héritages de cette histoire, toujours actifs aujourd'hui dans le monde
- Le fait que ces éléments ont été jusqu'à présent insuffisamment reconnus à l'échelle mondiale et dans de nombreux pays
- Le fait que cette reconnaissance doit conduire à des actes concrets de réparation des conséquences présentes de cette histoire, qui concernent de fait des problèmes actuels tels que le racisme anti-noir, les inégalités dans les territoires ayant connu l'esclavage ou les relations injustes entre le Nord et le Sud.

Alors que depuis quelques mois les tentatives d'effacement de la mémoire de l'esclavage se multiplient aux États-Unis, il est d'autant plus important d'affirmer ces réalités.

Rappelant la déclaration de son conseil d'administration de juin 2025 appelant à l'ouverture d'un débat sur les réparations, la FME estime que cet appel doit être entendu, et que, forte de son rôle pionnier sur ce sujet depuis 2001, la France se grandirait en prenant l'initiative d'organiser une réponse aux attentes de justice, de dialogue et de vérité qui se sont exprimées à New York le 25 mars dernier. Les 25 ans de la loi Taubira, le 21 mai prochain, offrent au Président de la République une occasion idéale pour initier ce mouvement.

LA FONDATION POUR LA MEMOIRE DE L'ESCLAVAGE

La Fondation pour la mémoire de l'esclavage est une fondation reconnue d'utilité publique, privée et autonome, créée en novembre 2019 qui agit pour l'intérêt général et la cohésion nationale. Son action est soutenue par l'Etat et des partenaires privés qui partagent son projet. Elle agit en collaboration avec la société civile, les territoires, le monde de la recherche, de la culture, des médias et de l'éducation pour transmettre l'histoire de l'esclavage mais aussi parler de ses héritages, par la culture, et pour la citoyenneté. La FME est présidée par Jean-Marc Ayrault, ancien Premier ministre.

Site Internet www.memoire-esclavage.org

Réseaux sociaux



Contact Presse FME : Marie NONAT, Chargée de communication et relations presse

communication@fondationesclavage.org / 06 04 17 51 89